

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*EXECUTION DES ARTICLES L 2121-25 ET R 2121-11
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq du mois de septembre, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2009 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en la Salle du Conseil Jacques Berthod, sous la présidence de Monsieur Hugues PORTELLI.

Le Maire ouvre la séance à vingt heures quarante-cinq minutes. Il est procédé à l'appel nominal :

PRESENTS :

M. Hugues PORTELLI, *Maire*
Mme PEGORIER-LELIEVRE, M. NACCACHE, Mme GRAS, M. HAQUIN, Mme EUGENE,
M. GEORGIN, Mme MARY, M. CAZALET, Mme KLEIN-SOUCHAL, M. RICHARD
Adjoints au Maire, Vice-présidents de Commissions.

Mme NILLES, M. PICARD-BACHELERIE, Mme OEHLER, M. AUGER, Mme BELARD,
Mme SÉVIN-ALLOUET, M. KHINACHE, Mme NEVEU, M. CAYLA, M. MOHAMED,
Mme GARNIER, M. PENICHOST, M. BLANCHARD, Mme GOMMERY, M. PARENT,
M. TROGRIC, M. RODRIGUES, Mme LÊ, M. KHIYACHI, Mlle GILBERT

ABSENTS EXCUSES :

M. HERBEZ	<i>(pouvoir à M. AUGER)</i>
Mme DUPUY	<i>(pouvoir à M. GEORGIN)</i>
Mme HEDUIN	<i>(pouvoir à Mme GOMMERY)</i>
Mme LEBBAZ	<i>(pouvoir à M. TROGRIC)</i>

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Monsieur PARENT qui en accepte les fonctions, est nommé secrétaire de séance.

I - APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 25 JUILLET 2009**Le CONSEIL MUNICIPAL**

- Approuve le procès-verbal de la séance du 25 juin 2009 sous réserve des modifications demandées par le Groupe « Générations Ermont ».

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- Approuve le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2009.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

II - COMMUNICATIONS DU MAIRE**1) Compte-rendu de l'utilisation de la délégation du Conseil Municipal au Maire****6 JUILLET 2009****Décision n° 2009/177 (Services Techniques)**

- **Objet** : Contrat pour fourniture d'énergie électrique au tarif jaune pour le CLM Eugène Delacroix, pour la location du comptage et son entretien ainsi que la livraison du fluide.

- **Cocontractant** : EDF

- **Montant HT** :

- *Coût mensuel de la redevance de comptage, contribution tarifaire incluse : 34,93 €*
(*Tarif comprenant la redevance de location et d'entretien du comptage, propriété d'EDF, contrôle et relève prévues pour un raccordement BT et un comptage multi-index*).
- *Prix de l'énergie en Cents/kWh :*
- *Heures pleines hiver : 12,230*
 - o *Heures creuses hiver : 8,166*
 - o *Heures pleines été : 2,996*
 - o *Heures creuses hiver : 2,364*

Décision n° 2009/ 178 (Services Techniques)

- **Objet** : Signature de l'avenant n°2 (adjonction de 4 luminaires) au marché de réfection totale de l'électricité du marché de Saint Flaive (n°2008-CTM-EM-38)

- **Cocontractant** : ELECTEN

- **Montant H.T. de l'avenant** : 2 779,72 €

- **Montant T.T.C. de l'avenant** : 3 324,55 €

- **Montant H.T. total du marché** : 63 040,18 €

- **Montant T.T.C. total du marché**: 75 396,06 €

7 JUILLET 2009**Décision n° 2009/ 179 (Services Techniques)**

- **Objet** : rachat de deux véhicules de location : un Renault master pour le service anti-graffitis restitué en date du 23 juin 2009 et un Renault Trafic pour le service espaces verts / fleurissement) dont la restitution est prévue le 10 juillet 2009.

- **Cocontractant** : Gueudet Val d'Oise Automobile

- **Montant T.T.C.** : 15 379,49 €pour le Renault Master et 14 333,49 €pour le Renault Trafic soit un total de 29 712,98 €TTC

Décision n° 2009 / 180 (Services Techniques)

- **Objet** : Raccordement électrique temporaire du CLM Eugène Delacroix

- **Cocontractant** : Electricité Réseau Distribution France (ERDF)

- **Durée / date** : à partir de la notification

- **Montant H.T.** : 767,16 €

- **Montant T.T.C.** : 917,52 €

Décision n° 2009/ 181 (Services Techniques)

- **Objet** : Contrat pour le nettoyage annuel des citernes et systèmes de 30 à 50 m³, la révision annuelle du surpresseur double ou armoire de gestion ainsi qu'à l'extension de garantie de cinq ans pour les serres municipales
- **Cocontractant** : Société KIPOPLUIE
- **Durée / date** : 3 ans
- **Montant H.T.** : 5 817,00 €
- **Montant T.T.C.** : 6 957,14 €

8 JUILLET 2009**Décision n° 2009/ 182 (Marchés Publics)**

- **Objet** : Contrat pour les travaux d'étanchéité sur la terrasse inaccessible de la Mairie Annexe A
- **Cocontractant** : Société INNOVE ETANCHE
- **Durée / date** : 15 jours
- **Montant H.T.** : 12 820 €
- **Montant T.T.C.** : 15 332,72 €

Décision n° 2009/ 183 (Marchés Publics)

- **Objet** : Contrat pour la démolition du groupe scolaire Pergaud et des logements attenants.
- **Cocontractant** : Société MARTO
- **Durée / date** : Tranche ferme (écoles + restauration) – 2 mois / Tranche conditionnelle (Logements) – 1 mois
- **Montant H.T.** : 315 900 €
- **Montant T.T.C.** : 377 816,40 €

Décision n° 2009/ 184 (Services Techniques)

- **Objet** : Contrat pour une mission de coordinateur SPS (Sécurité Protection Santé) niveau 2 pour la démolition du groupe scolaire Louis Pergaud
- **Cocontractant** : Société THOUVENOT Ingénierie
- **Durée / date** : 3 mois
- **Montant H.T.** : 914,77 €
- **Montant T.T.C.** : 1 094,06 €

Décision n° 2009/ 185 (Direction Générale des Services)

- **Objet** : Acquisition de mobilier de bureau
- **Cocontractant** : UGAP
- **Durée / date** : livraison en septembre
- **Montant H.T.** : 2 479,22 €
- **Montant T.T.C.** : 2 965,15 €

9 JUILLET 2009**Décision n° 2009/ 186 (Marchés publics)**

- **Objet** : Déménagement du groupe scolaire Louis Pergaud et divers sites
- **Cocontractant** : GRIE Déménagements
- **Durée / date** : Juillet 2009
- **Montant H.T.** : 12 888 €
- **Montant T.T.C.** : 15 414,04 €

Décision n° 2009/ 187 (Communication-Documentation)

- **Objet** : Réalisation d'agendas
- **Cocontractant** : Société France Europe Conseil
- **Durée / date** : 1 an renouvelable 2 fois
- **Montant H.T.** : Financement par la perception de la publicité.

- *Détails de la commande* :

- 700 agendas de poche (90 x 160 mm), pour diffusion à tout le personnel municipal
- 700 agendas de bureau (160 x 240 mm), pour diffusion lors des vœux de Mr le Maire et au personnel municipal qui le souhaite

- **Date de livraison** : Semaine 49 (semaine du 30/11/09 au 04/12/09)

Décision n° 2009/ 188 (Communication-Documentation)

- **Objet** : Convention de gestion de régie publicitaire du magazine municipal
- **Cocontractant** : Agence AIRE
- **Durée / date** : 1 an renouvelable 2 fois
- **Montant H.T.** : 1 250 €H.T et hors frais techniques minimum de rétrocession par numéro

16 JUILLET 2009

Décision n° 2009/ 189 (Services Techniques)

- **Objet** : Mission de coordinateur SSI (Sécurité Incendie) pour les travaux d'agrandissement de l'école maternelle Victor Hugo
- **Cocontractant** : ASTEM
- **Durée / date** : 2 mois à compter de juillet 2009
- **Montant H.T.** : 3 000,00 €
- **Montant T.T.C.** : 3 588,00 €

Décision n° 2009/ 190 (Services Techniques)

- **Objet** : Mission de coordinateur SSI (Sécurité Incendie) pour la construction d'un CLM dans l'enceinte du groupe scolaire Eugène Delacroix
- **Cocontractant** : ASTEM
- **Durée / date** : 2 mois à compter de juillet 2009
- **Montant H.T.** : 2 550,00 €
- **Montant T.T.C.** : 3 049,80 €

Décision n° 2009/ 191 (Communication-Documentation)

- **Objet** : Décision annulant et remplaçant la décision n°09/147 du 08/06/09 concernant la revue de presse électronique diffusée à l'ensemble des membres du conseil municipal et des chefs de services afin de connaître l'actualité de la ville d'Ermont et des collectivités locales du Val d'Oise. Il s'agit d'un contrat d'autorisation de reproduction et de présentation d'œuvres protégées.

La modification porte sur les tarifs, *non précisés dans la décision précédente*, qui dépendent du nombre d'articles retenus selon l'actualité et mis en ligne ainsi que du nombre de postes informatique ayant accès à la revue de presse).

- **Cocontractant** : CFC
- **Durée / date** : 1 an renouvelable 3 fois
- **Montant** : Pour chacune des publications dont il apporte en gérance les droits au CFC, l'éditeur choisit une redevance parmi les prix de l'échelle tarifaire ci-après, et la facturation est réalisée en fonction du nombre d'articles mis en ligne. Un abattement sur la redevance s'applique selon le nombre de postes informatique :

- 0,01 €
- 0,02 €
- 0,04 €
- 0,08 €
- 0,16 €
- 0,32 €
- 0,64 €
- 1,28 €

Décision n° 2009/ 192 (Services Techniques)

- **Objet** : Approvisionnement en fluides, notamment l'électricité pour l'aire d'accueil des gens du voyage (location du comptage, entretien et livraison du fluide)
- **Cocontractant** : EDF

- **Montant HT** :

- Coût mensuel de la redevance de comptage, contribution tarifaire incluse : 34,93 €

(Tarif comprenant la redevance de location et d'entretien du comptage, propriété d'EDF, contrôle et relève prévues pour un raccordement BT et un comptage multi-index).

- Prix de l'énergie en Cents/kWh (tarif jaunes moyen):
- Heures pleines hiver : 12,230
 - o Heures creuses hiver : 8,166
 - o Heures pleines été : 2,996
 - o Heures creuses hiver : 2,364

Décision n° 2009/ 193 (Ressources Humaines)

- **Objet** : Achat de 30 000 masques FFP2 en juillet 2009 et de 60 000 en septembre 2009 dans le cadre du plan de prévention de la grippe A H1N1
- **Cocontractant** : Société VOUSSERT
- **Durée / date** : juillet et septembre 2009
- **Montant H.T.** : 27 000,00 €
- **Montant T.T.C.** : 32 292,00 €

Décision n° 2009/ 194 (Ressources Humaines)

- **Objet** : Assistance pour l'évaluation de quatre candidats présélectionnés pour le poste de Directeur Général Adjoint des Services en charge des Services Techniques
- **Cocontractant** : RH PARTNERS
- **Montant H.T. par candidat** : 750,00 €
- **Montant T.T.C. par candidat**: 897,00 €
- **Montant H.T. total** : 3 000,00 €
- **Montant T.T.C. total** : 3 588,00 €

Décision n° 2009/ 195 (Ressources Humaines)

- **Objet** : Formations « Personnaliser ses modèles d'arrêtés » et « Approfondir les traitements collectifs » pour trois agents de la Direction des Ressources Humaines
- **Cocontractant** : Société CYRIL
- **Durée / date** : 01/09/09 et 31/08/2009
- **Montant T.T.C.** : 1 400,00 €

Décision n° 2009/ 196 (Politique de la Ville et Intercommunalité)

- **Objet** : Mise en place d'un spectacle dans le cadre d'un pique nique organisé afin de rassembler les habitants du quartier de Cernay au Centre de Loisirs Paul Langevin.
- **Cocontractant** : Compagnie « Cirko Senso »
- **Durée / date** : 20/09/2009
- **Montant H.T.** : 2 229,30 €
- **Montant T.T.C.** : 2 351,91 €

20 JUILLET 2009

Décision n° 2009/ 197 (Marchés Publics)

- **Objet** : Fourniture de repas pour la restauration de la petite enfance :
 - . Lot 01 : fourniture de 3 500 repas minimum et de 7 000 repas maximum
 - . Lot 02 : fourniture de 10 petits pots minimum et de 500 petits pots maximum
- **Cocontractant** : AVENANCE ENSEIGNEMENT
- **Durée / date** : 1 an renouvelable 3 fois

23 JUILLET 2009

Décision n° 2009/ 198 (Action Culturelle)

- **Objet** : Formation « Quel projet pour quel établissement » à destination de l'équipe pédagogique du Conservatoire Municipal Jacques Juteau, dans le cadre du nouveau projet d'établissement, et notamment du changement de mode d'enseignement pour les pratiques instrumentales du premier cycle.
- **Cocontractant** : ADIAM Val d'Oise
- **Durée / date** : 17 et 18 septembre 2009 pour une durée de 10 heures
- **Montant T.T.C.** : 830,00 €+ 350 € pour les frais de transport, repas et d'hébergement du formateur, soit un total de 1.180,00 €

Décision n° 2009/ 199 (Politique de la Ville et Intercommunalité)

- **Objet** : Contrat pour la mise en place de jeux de bois pour animer la fête de quartier Jules Ferry et Centre Ville au théâtre Pierre Fresnay
- **Cocontractant** : JM PRESTATIONS
- **Durée / date** : 11/10/2009
- **Montant H.T.** : 1 358,08 €
- **Montant T.T.C.** : 1 624,26 €

Décision n° 2009/ 200 (Marchés Publics)

- **Objet** : Rénovation de l'éclairage du terrain de football au stade Renoir (3 mats de 16 mètres et 18 projecteurs)
- **Cocontractant** : Société ELALE
- **Durée / date** : Durée de 10 mois
- **Montant H.T.** : 161 064,70 €
- **Montant T.T.C.** : 192 633,38 €

Décision n° 2009/ 201 (Action Educative)

- **Objet** : Contrat de maintenance concernant la machine de mise sous pli permettant d'automatiser les envois en nombre.
- **Cocontractant** : Société Néopost
- **Durée / date** : 1 an
- **Montant H.T.** : 1 328,00 €
- **Montant T.T.C.** : 1 588,29 €

27 JUILLET 2009

Décision n° 2009/202 (Action Culturelle)

- **Objet** : Mise en œuvre d'un cycle de formation intitulée « Musique à l'école » à destination des enseignants du 1^{er} degré concernés par les projets musicaux écrits en relation avec les conservatoires et écoles de musique.

L'objectif est de fournir aux enseignants les moyens personnels et pédagogiques de développer la pratique musicale dans leur classe et leur école. Cette formation tient compte de la réalité et du quotidien des enseignants dans leur école.

- **Cocontractant** : A.D.I.A.M. Val d'Oise
- **Durée / date** : Les 2, 9 et 16 février 2010 ; les 9, 16, 23 et 30 mars 2010 les 6 et 13 avril 2010 le 11 mai 2010
- **Montant** : formation dispensée gratuitement

Décision n° 2009/ 203 (Services Techniques)

- **Objet** : Modification de l'article 1 de la décision n°09/57 du 09/03/09 (Mission d'un bureau de contrôle technique pour la construction d'un centre de loisirs au sein de l'école primaire Eugène Delacroix) par l'ajout des précisions relatives aux prestations, à savoir :

- *Mission L : relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipements indissociables*
- *Mission SEI : relative à la sécurité des personnes dans les ERP et les IGH*
- *Mission Hand : relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées*

Le cocontractant, le montant et la période restent inchangés :

- *Montant global de la prestation : 4 900 € HT, soit 5 860,40 TTC*
- *Durée des missions : 2 mois (juillet et août 2009).*

Décision n° 2009/ 204 (Action Educative)

- **Objet** : Mise en place des séjours « classes de découvertes », pour un seuil minimum d'1 classe (minimum 32 élèves) et un seuil maximum de 10 classes (maximum 320 élèves).
- **Cocontractant** : société ODCVL

- Prix par séjour retenu :

- Séjour Astronomie – Orientation, à Gérardmer : 287 €TTC par enfant,
- Séjour Ecolo classe – Environnement, à Gérardmer : 311 €TTC par enfant,
- Séjour Cirque – Environnement, à La Bresse : 305 €TTC par enfant,

- Séjour Développement Durable–Art et Nature, à LA BRESSE : 299 € TTC par enfant,
- Séjour linguistique en anglais, à Sapoix : 295 €TTC par enfant.

- **Prix du transport** : 2 900 €TTC.

Décision n° 2009/ 205 (Jeunesse)

- **Objet** : Organisation du séminaire du Conseil Municipal d'Enfants à la base de loisirs de Cergy Pontoise. L'objectif est de former les jeunes au travail d'un conseiller municipal et aux méthodes permettant de monter un projet.
- **Cocontractant** : Association « La Ligue de l'Enseignement »
- **Durée / date** : 2 et 3 novembre 2009
- **Montant T.T.C.** : 4 615,00 €

30 JUILLET 2009

Décision n° 2009/ 206 (Affaires Générales)

- **Objet** : Réalisation de toutes les constatations utiles dans le cadre du litige existant entre la commune et la société Védiaud.
- **Cocontractant** : SCP TRISTANT-LE PEILLET (Huissier de Justice)

3 AOUT 2009

Décision n° 2009/ 207 (Marchés Publics)

- **Objet** : Travaux de signalisation horizontale et verticale en divers lieux de la Commune.
- **Cocontractant** : Grands Travaux Urbains (GTU)
- **Durée / date** : 1 an renouvelable 3 fois
- **Montant H.T.** : 100 000,00 €
- **Montant T.T.C.** : 119 600,00 €

27 AOUT 2009

Décision n° 2009/ 208 (Ressources Humaines)

- **Objet** : formation destinée à un agent de la collectivité portant sur la préparation à l'examen pour l'obtention du Diplôme d'Etat de moniteur éducateur à Asnières-sur-Seine
- **Cocontractant** : I.F.E.P.
- **Durée / date** : du 14 septembre 2009 au 30 juin 2011
- **Montant T.T.C.** : 6 180,00 €

Décision n° 2009/ 209 (Relations Publiques)

- **Objet** : Contrat de Prestation pour un spectacle pyrotechnique (feu d'artifice) à l'occasion de la 27^{ème} Fête des Vendanges
- **Cocontractant** : Les Magiciens du Feu
- **Durée / date** : samedi 26 septembre 2009
- **Montant T.T.C.** : 5 000,00 €

Décision n° 2009/ 210 (Direction de l'Aménagement et des Services Techniques / Foncier)

- **Objet** : Exercice du droit de préemption communal sur le bien sis du Capitaine Georges Clément, cadastré section AR n°478, libre de toute occupation, ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner n°09/193 présentée le 29 juin 2009 par Maîtres Key et Planchon, Notaires Associés sis 30 boulevard Charles de Gaulle – BP 102 – 95 117 SANNOIS Cedex
- **Montant T.T.C.** : 135 000,00 €

3 SEPTEMBRE 2009

Décision n° 2009/ 211 (Ressources Humaines)

- **Objet** : Annulation et remplacement de la décision n°09/208 à la suite d'une erreur du montant global du coût de formation concernant la préparation à l'examen pour l'obtention du Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur destinée à un agent de la collectivité.
- **Cocontractant** : IFEP
- **Durée / date** : du 14/09/09 au 30/06/11
- **Montant T.T.C.** : 6 210,00 €(au lieu de 6 180,00 €)

Décision n° 2009/ 212 (Ressources Humaines)

- **Objet** : Action de formation destinée à un agent de la collectivité, portant sur l'acquisition, l'entretien et le perfectionnement des connaissances sur l'administration de Windows Server 2008 avec Power Shell.
- **Cocontractant** : Société IB SA
- **Durée / date** : du 28/09/09 au 30/09/09
- **Montant H.T.** : 1 325,25 €
- **Montant T.T.C.** : 1 585,00 €

4 SEPTEMBRE 2009

Décision n° 2009/ 213 (Ressources Humaines)

- **Objet** : Formation destinée à trois agents de la collectivité portant sur la mise à niveau pour chaque catégorie de personnel des pratiques de suivi des dossiers d'urbanisme réglementaire au travers de l'utilisation du logiciel « Droits des Cités ».
- **Cocontractant** : APPIA
- **Durée / date** : les 29 et 30 septembre 2009
- **Montant H. T.** : 2 030,00 €(exonération de la TVA)

17 SEPTEMBRE 2009

Décision n° 2009/ 214 (Affaires Générales)

- **Objet** : Désignation de Maître GRANIER – Avocat- pour défendre les intérêts de la commune suite à la requête déposée par la société VEDIAUD devant le Tribunal Administratif.
- **Cocontractant** : Maître Jean-paul GRANIER
- **Durée / date** : pendant la durée du contentieux

18 SEPTEMBRE 2009

Décision n° 2009/ 215 (Politique de la Ville et Intercommunalité)

- **Objet** : Signature de la convention simplifiée de formation « Ateliers de Français Langue Etrangère » organisée au sein de la Maison d'arrêt d'Osny, pour 12 personnes.
- **Cocontractant** : Association ESSIVAM
- **Durée / date** : 2ème semestre 2009
- **Montant H.T.** : 5.148,00 €nets (TVA non applicable)

Décision n° 2009/ 216 (Action Culturelle)

- **Objet** : Signature d'un contrat concernant un spectacle de contes pour les enfants de 6 ans et plus.
- **Cocontractant** : Compagnie « Oreille à plume »
- **Durée / date** : 18/11/2009
- **Montant H.T.** : 100 €nets (compagnie non assujettie à la TVA)

Décision n° 2009/ 217 (Action Culturelle)

- **Objet** : Signature d'un contrat relatif à un spectacle de contes pour les enfants de 3 à 5 ans.
- **Cocontractant** : Compagnie Poussière d'Etoiles
- **Durée / date** : 04/11/2009
- **Montant H.T.** : 150,00 €nets (compagnie non assujettie à la TVA)

Décision n° 2009/ 218 (Action Culturelle)

- **Objet** : Signature d'un contrat relatif au spectacle « Comme un parfum de noisettes » pour les enfants de 3 à 5 ans.
- **Cocontractant** : 28/10/2009

- **Montant H.T.** : 140,00 €nets (compagnie non assujettie à la TVA)

Décision n° 2009/ 219 (Action Culturelle)

- **Objet** : Signature d'un contrat relatif au spectacle « Pas de panique ! » pour les enfants de plus de 6 ans.
- **Cocontractant** : Compagnie « Au bout du Conte »
- **Durée / date** : 09/12/2009
- **Montant H.T.** : 140,00 €nets (compagnie non assujettie à la TVA)

Décision n° 2009/ 220 (Développement Durable)

- **Objet** : Signature d'une convention relative à un cycle d'atelier sur le jardinage au naturel.
- **Cocontractant** : Yannick Turcaud
- **Durée / date** : 20 heures sur de septembre à décembre 2009 et de mars à avril 2010
- **Montant H.T.** : 600,00 €nets (non assujetti à la TVA)

Décision n° 2009/ 221 (Relations Publiques)

- **Objet** : Signature d'un contrat d'engagement pour l'organisation d'animations avec la participation d'un groupe de batucada samba-reggae durant la Fête des Vendanges 2009.
- **Cocontractant** : Association TEMPO 92
- **Durée / date** : 26/09/2009
- **Montant T.T.C.** : 1 000,00 €

21 SEPTEMBRE 2009

Décision n° 2009/ 222 (Relations Publiques)

- **Objet** : Signature d'un contrat d'engagement d'un groupe de jazz le « Roller Brass Band » qui interviendra en fixe et en déambulateur dans le défilé (4 artistes sur patins à roulettes) lors de la Fête des Vendanges 2009.
- **Cocontractant** : Société Agora Productions
- **Durée / date** : 26/09/2009
- **Montant T.T.C.** : 1 500,00 €

24 SEPTEMBRE 2009

Décision n° 2009/ 223 (Bibliothèque André Malraux)

- **Objet** : Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Contes à rire et à penser » pour les 6 ans et plus à la Médiathèque André Malraux
- **Cocontractant** : Compagnie « Mailles et mots »
- **Durée / date** : mercredi 14 octobre 2009 (matin)
- **Montant net** : 380,00 €(association non assujettie à la TVA)

Décision n° 2009/ 224 (Bibliothèque André Malraux)

- **Objet** : Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle pour les 3/5 ans à la Bibliothèque annexe Les Passerelles
- **Cocontractant** : Compagnie « A la croisée des mots »
- **Durée / date** : mercredi 16 décembre 2009 (matin)
- **Montant net** : 150,00 €(association non assujettie à la TVA)

III - AFFAIRES GENERALES

Le CONSEIL MUNICIPAL

- 1) - Autorise le Maire à signer la convention de groupement et de mandat entre la ville et le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre du marché de fournitures, désigne le Maire coordonnateur du groupement, chargé de la gestion de la procédure de ce marché.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 2) - Procède à la modification du tableau des effectifs du personnel pour tenir compte de l'évolution des services.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 6 (M. TROGRILIC, M. RODRIGUES, M. LÊ, M. KHIYACHI, Mlle GILBERT, Mme LEBBAZ) Votants : 35 Pour : 29

- 3) - Décide de l'organisation d'un appel à projets pour l'aide humanitaire intervenant dans le cadre des Fêtes de Jumelages 2010 et approuve les conditions de l'appel à projets.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 4) - Autorise le Maire à signer la convention « Convention Handiscol 2 bis » de prêt et de dépôt de matériels pédagogiques adaptés à l'usage d'un enfant en situation de handicap scolarisé à l'école élémentaire Maurice Ravel.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 5) - Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition précaire d'un logement communal sis 1 rue de l'Est, à titre gracieux, avec l'association M.J.C. représentée par son Président, Monsieur Alain MAZURIER, pour une durée allant du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010,
- Précise que les charges afférentes à l'occupation du logement seront supportées par la ville.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 6) - Autorise le Maire à signer la Charte intercommunale du logement social.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

IV - JEUNESSE ET SPORTS

Le CONSEIL MUNICIPAL

Jeunesse

- 1) - Emet un accord de principe à la signature, par le Maire, de la convention d'objectifs et de financement de Prestations de Service CAF 2009 pour les structures d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la Direction Municipale de la Jeunesse et des Sports et des documents correspondants.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 2) - Emet un accord de principe à la signature, par le Maire, de l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse entre la CAF et la commune d'Ermont pour la Direction Municipale de la Jeunesse et des Sports et les documents s'y rapportant.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

Sports

- 3) - Autorise le Maire à signer avec le lycée Ferdinand Buisson, la convention relative à l'utilisation du gymnase par la Commune, en dehors du temps scolaire, à l'occasion de manifestations ou activités et permettre aux associations sportives agréées de bénéficier également de créneaux horaires.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 4) - Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France dans le cadre du Plan Piscine Régional pour la réhabilitation de la piscine municipale Marcellin Berthelot (le taux de l'aide est de 10% des dépenses HT, soit 209 030 €).
- Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise dans le cadre du Plan Piscine Régional pour la réhabilitation de la piscine municipale Marcellin Berthelot (le taux de l'aide est de 50% de l'aide régionale, soit 104 515 €).

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 5) - Autorise le Maire à solliciter la réserve parlementaire de Madame MALOVRÉ, Sénatrice du Val d'Oise pour un montant de 34 500,00 € afin de permettre la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage du terrain de football en gazon synthétique au complexe sportif Auguste Renoir.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

V - ACTION CULTURELLE

Le CONSEIL MUNICIPAL

Conservatoire

- 1) - Approuve le nouveau projet d'établissement du Conservatoire Municipal Jacques Juteau et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 2) Sollicite auprès du Conseil Général du Val d'Oise une subvention d'un montant de 10 000,00 € TTC, au titre de l'aide aux projets, proposée pour ses actions de sensibilisation, d'ouverture à la création et de rayonnement musical et autorise le Maire à signer les conventions correspondantes.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 3) - Approuve la demande de classement du Conservatoire municipal Jacques Juteau et sollicite le Ministère de la Culture et de la Communication pour son classement au titre de Conservatoire à Rayonnement Communal.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

Médiathèque André Malraux

- 4) - Autorise le Maire à solliciter auprès du Conseil Général du Val d'Oise les subventions, au taux maximum, pour les travaux de réfection des sanitaires publics de la Médiathèque André Malraux intégrant la mise en conformité de l'accessibilité des personnes handicapées.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

Théâtres

- 5) - Approuve le projet de mise à disposition des équipements destinés à répondre aux associations et partenaires à la recherche d'un lieu pour organiser une manifestation d'intérêt général pouvant impliquer la participation d'artistes ou de toute autre personnel rémunérés et autorise le Maire à signer les conventions de mise à disposition.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

VI - FAMILLE SOLIDARITE ET SANTE

Le CONSEIL MUNICIPAL

Famille

- 1) - Approuve les objectifs du contrat triennal 2009-2012 du centre socio-culturel des Chênes et autorise le Maire à signer les conventions afférentes à ce contrat avec la CAF du Val d'Oise.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 2) - Alloue une subvention de 300 euros à chacune des deux associations suivantes : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), qui se sont impliquées tout au long du projet sur différentes actions,
- Alloue une subvention de 150 euros à chacune des deux associations suivantes : l'Association des Femmes africaines du Val d'Oise et l'Association sociale et culturelle maghrébine et française du Val d'Oise, qui se sont investies sur une seule action,
- Autorise le Maire à signer tout document afférent aux modalités de versement de ces subventions.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

Petite Enfance

- 3) - Approuve le nouveau règlement de fonctionnement et le contrat d'accueil régulier du multi accueil « A Petits Pas » et autorise le Maire à les signer.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 4) - Approuve le nouveau règlement de fonctionnement et le contrat d'accueil de la crèche familiale « Les Marmousets » et autorise le Maire à les signer.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

VII - FINANCES

Le CONSEIL MUNICIPAL

- 1) - Autorise le Maire à signer avec la commune de Franconville la convention de mise à disposition de chalets à titre gratuit, pour la période du 23 novembre au 2 décembre 2009.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 2) - Fixe à 550,00 €le montant de la subvention supplémentaire accordée à l'association l'Ass des Fêtes ayant œuvré au nom du Conseil de Quartier Passerelles-Carreux à l'occasion de la 27^{ème} Fête des Vendanges.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 3) - Fixe le coût de réalisation d'un diagnostic assainissement aux entreprises à 628,00 €T.T.C et dit que le tarif sera revu chaque année.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 4) - Prend acte des rapports annuels d'exploitation émis pour l'année 2008 par la société Lombard et Guérin et par la société People & Baby.
- 5) - Autorise la cession, à titre gratuit, à la commune de Dugny (93440) du matériel suivant : deux selfs froids « Self qui fait grandir »,
 - Autorise la cession, à titre gratuit, au Centre Communal d'Action Social, du matériel suivant : un four de remise en température pour le restaurant du foyer Anatole France

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

- 6) - Décide la sortie de l'inventaire communal des biens suivants : matériel de cantine du réfectoire Louis Pergaud et véhicules des services techniques municipaux,
 - Autorise la cession, à titre gratuit, de matériel de restauration du réfectoire Louis Pergaud et la destruction des véhicules.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 0 Votants : 35 Pour : 35

VIII - REGLEMENTS ET APPROBATIONS DIVERS

Le CONSEIL MUNICIPAL

- Demande le retrait du projet de loi postale 2009
- Appelle à participer à la consultation citoyenne du 3 octobre 2009 sur la privatisation de la Poste.

Résultat du vote Présents ou représentés : 35 Abstentions : 2 (Mme SÉVIN-ALLOUET, Mme GOMMERY) Votants : 33 Pour : 6 (M. TROGRIC, M. RODRIGUES, Mme LÊ, M. KHIYACHI, Mlle GILBERT, Mme LEBBAZ) Contre : 27

L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller ne demandant la parole, le Maire lève la séance à 22h50.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Affiché le 1^{er} OCTOBRE 2009